

Professeur Berenholc Simon

Président du Comité National Odontologique d'Éthique

Appuyez vous sur les principes,
ils finiront bien un jour par céder (Oscar Wilde)

DU PRINCIPE DE PRECAUTION, AU CONCEPT DE SANTE

Le principe de précaution a certainement débuté avec les premiers humains.

Ce furent des **règles**, créées tout d'abord par la précarité de l'existence.

Tout le savoir de ce qui était néfaste s'apprenait au fil des dangers surmontés.

Et tout ce savoir se transmettait oralement, et par l'exemple, aux membres de la tribu.

La notion de santé s'exprimait alors grâce aux connaissances acquises.

L'utilisation par exemple de plantes bienfaisantes, et le rejet de ce qui avait été mortel ou détériorant.

On apprenait ce qui est bon pour la santé, et ce qui ne l'était pas.

Ce savoir appartenait surtout, dans une tribu, à celui qui devenait « le chef de meute ».

Les Hommes ont toujours eu des individus, autoproclamés par la force, ou choisis pour leur charisme, ce qui est retrouvé dans les démocraties.

Cette soumission, et ce besoin d'être guidé, ont suscité, de plus, la création de dieux protecteurs et salvateurs.

S'y ajoute le Dieu Principe, origine créant le monde, pour ceux qui le vénèrent.

Les gouvernants sont humainement similaires et doivent conjurer nos peurs.

Cet exposé liminaire, synthèse synthétisée, est une base pour expliciter notre argumentation.

Un principe, en physique, correspond à une loi à caractère général, régissant un ensemble de phénomènes, vérifiée par l'exactitude de ses conséquences.

Par extension, ce terme a pris une connotation de règle de conduite.

Ramené au principe de physique, qui est une loi universelle, il apparaît que ce terme s'appliquant à chaque individu, est susceptible de modifications.

J'ai pour principe d'être tolérant, et je n'admets pas le sectarisme.

Mon principe est d'être contre la peine de mort, sauf pour les assassins.

Les principes personnels sont parfois contradictoires, ils sont souvent comme « **le chapeau, couvre-chef d'un teigneux** ».

Il semble donc préférable de parler de règles de précaution ou de recommandations plutôt que de principe.

Les principes de précaution ont pour origine des obligations éthiques de savoir-vivre.

Et savoir vivre, c'est aussi savoir se protéger.

Il fallait, suite aux avantages de la vaccination antivariolique, obliger les individus à s'y soumettre. L'éradication de cette maladie étant effectuée, l'obligation a été supprimée.

Les règles d'utilisation supplantent le principe de précaution.

Les tables de la Loi, le serment d'Hippocrate revisité par Maïmonide, les lois éthiques de Nuremberg de 1945, tout cet ensemble impose des règles de bonne conduite, qui se modifient au fur et à mesure de l'évolution des connaissances scientifiques et des contingences sociales.

Mais **toutes les règles de précaution ont un coût**, et, alors, l'économie d'un pays est sérieusement impliquée.

Et les autorités sont responsabilisées vis-à-vis de l'opinion publique.

Deviennent-elles aussi coupables s'il advient des erreurs à des niveaux inférieurs ?

Il existe une géopolitique de l'émotion ou chaque pays réagit face à un problème, selon le mode de vie, c'est-à-dire pays riche ou non, et l'appartenance politique ou religieuse.

Il existe un quotient émotionnel propre à chaque individu, qui découle de son cursus existentiel, dans son environnement.

Un exemple flagrant est celui où les gens s'apitoient sur le sort d'un député faisant la grève de la faim, pour éviter une délocalisation, cependant que des millions d'enfants affamés meurent, sans susciter la même émotion.

Il apparaît ici, tout ce qui touche l'inconscient collectif et personnel des individus d'un pays.

D'abord, ne pas nuire ?

D'accord.

Mais là intervient l'éthique, et le rapport entre le risque et le résultat !

Pasteur devait-il intervenir pour tenter de sauver un enfant mordu par un chien enragé ?

A l'heure actuelle, pas sûr qu'il ait obtenu l'autorisation, avant tous les essais préliminaires.

Lors de l'utilisation de la pénicilline en France, juste après la 2^e guerre mondiale, il y eut quelques cas mortels, disons trois pour cent mille malades, fallait-il arrêter son utilisation, malgré les résultats spectaculaires obtenus ?

En 1998, un à deux cas d'affection démyélinisante sont attribués (sans certitude) à la vaccination d'une cohorte de 800 000 enfants contre le virus de l'hépatite B.

Y avait-il une raison de suspendre cette vaccination en milieu scolaire, tant sur le plan scientifique que sur le plan épidémiologique ? (A.M Goudeau, *Concours médical*, 8 mars 1999)

Le possible bien-être d'un individu prime-t-il sur la préservation d'une société ?

La peur d'un procès ?

L'Etat serait-il en cause ?

Nous voyons bien, là, où se trouve le problème.

Le concept de santé

Demandez à n'importe qui comment il peut définir la santé, la réponse la plus courante sera l'absence de souffrance.

Cette notion correspond au ressenti physique le plus traumatisant et le plus invalidant, quel que soit le degré de douleur.

Une notion est une tentative de regroupement, sans définition précise.

Un concept est une construction de l'esprit, une idée qui circonscrit **un ensemble** de caractères stables et de propriétés communes. Il doit servir de fondement, et ne pas varier avec le temps.

L'absence de maladie avérée, qui nous prive de la santé est aussi une notion relative.

Le bien-être physique est une valeur culturelle qui doit s'accompagner d'un état mental similaire.

Avec une première cellule tumorale non éliminée, est-on déjà malade ou encore en bonne santé ?

Dans le normal et le pathologique, Georges Canguilhem écrit « s'il existe des normes biologiques, c'est parce que la vie, étant non pas seulement soumission au milieu, mais institution de son milieu propre, pose par là même, des valeurs non seulement dans le milieu, mais dans l'organisme même. C'est ce que nous appelons la normativité biologique »

« **L'état pathologique** peut être dit, sans absurdité, normal, dans la mesure où il exprime un rapport à la normativité de la vie. Mais ce normal ne saurait être dit sans absurdité, identique au normal physiologique, car il s'agit d'autres normes. L'anormal n'est pas tel par absence de normalité. Il n'y a point de vie sans normes de vie, et l'état morbide est toujours une certaine façon de vivre. »

« **L'état physiologique est l'état sain, plus encore que l'état normal.**

C'est l'état qui peut admettre le passage à de nouvelles normes.

L'homme est sain pour autant qu'il est normatif relativement aux fluctuations de son milieu.

L'état pathologique traduit la réduction des normes de vie tolérées par le vivant, la précarité du normal établi par la maladie.

La guérison est la reconquête d'un état de stabilité des normes physiologiques.

Guérir c'est se donner de nouvelles normes de vie, parfois supérieures aux anciennes. »

« Le concept de norme est un concept original.

Il n'y a pas, à proprement parler de science biologique du normal.

Il y a une science des situations et des conditions biologiques **dites normales, la physiologie.**

C'est d'abord parce que les hommes se sentent malades qu'il y a une médecine.

Ce n'est que secondairement que les hommes, parce qu'il y a une médecine, savent en quoi ils sont malades »

De ce travail philosophique, rédigé par un médecin, **l'O.M.S.** définit la santé comme un « Bien-être physique et mental d'un individu, par rapport à lui-même et à la société. »

L'évolution des mentalités a transformé le comportement des malades et des médecins.

Je ne connais pas de médecin qui ne veuille guérir.

Mais ils sont confrontés à des obligations nouvelles.

Par rapport à la société, avec des contingences matérielles, logiques mais coûteuses.

Toutes les règles de précaution sont indispensables, mais la moindre faille peut être synonyme de poursuite judiciaire.

Les problèmes d'éthique concernant les procédures de traitement, d'où d'autres obligations de « couverture », avec des examens parfois superflus, et qui sont supportés par la Sécurité Sociale.

Et le conflit avec la conscience.

L'évolution rapide des connaissances scientifiques et de leurs applications autorisent-elles d'intervenir ? Avec l'avenir vital du malade qui est en jeu.

Essais de médicaments nouveaux et suivi des anciens sont déterminants.

L'émergence de maladies nouvelles impose d'y faire face avec promptitude.

Les gouvernements sont politiquement responsabilisés par leurs sujets.

Ils deviennent le sujet de leur peur, avec un transfert de protection, et une obligation de résultats.

Comme le battement d'aile d'un papillon en un endroit peut créer un tsunami aux antipodes, sur plus de six milliards d'habitants dans le monde, mille morts attribués sans certitude à une cause de maladie, se transforme en épidémie, surtout dans les milieux dits riches.

Et le malade se transforme lui-même en objet.

Un objet, c'est toute chose, y compris les êtres animés, qui affecte les sens.
Ainsi, le médecin est devenu, souvent pour certains, comme un garagiste pour sa voiture : conseils, entretien et réparation, avec possibilités de pièces interchangeables.

Pour certaines juridictions, en spécialité odontologique par exemple, l'obligation de résultats est indispensable. Le patient objet n'est pas considéré comme un individu au mental inégal, avec des réactions psychologiques sans relation avec la qualité de la prothèse parfaitement réalisée.

J'ai le droit à la santé, dit le patient.

En réalité, il a le droit d'être soigné, ce qui est le cas dans notre pays.

Il s'avère, surtout, que la mentalité des populations se transforme inconsciemment, pour la très grande majorité, en un état de subordination aux gens qui les gouvernent.

L'Histoire le montre, quels que soient les régimes.

Il apparaît que le transfert de responsabilité vis-à-vis des dirigeants, est proportionnel aux implications de ceux-ci dans la vie de tous les jours.

Que ce soit pour l'existence matérielle et affective.

Les lois interviennent à tous les niveaux, jusqu'à la mort, et parfois après.

Les lois conditionnent toute notre existence, et notre espace de liberté se restreint.

Tout est fait pour la protection de la société.

Paradoxalement, il semble que la société se plie aux besoins de l'individu en ce qui concerne la santé.

Gouvernants et responsables de la santé sont devenus des otages des individus.

Et les individus sont devenus ce qu'ils sont le plus souvent, à titre personnel.

Nous inspirant de la définition de l'état de santé par l'O.M.S., nous voyons que rares sont les gens ayant atteint un véritable équilibre.

L'intérêt qu'ils portent à leur propre personne, et au rôle qu'ils s'attribuent dans la société, les autorise à revendiquer, en raison de la virtualité que représente un Etat.

De plus, sachant le respect porté à la vie d'autrui et à son bien-être, le malade a souvent, vis-à-vis de ceux qui les soignent, une certaine arrogance en jouant sur le résultat obtenu, ou à obtenir.

Changer les mentalités en rendant les individus plus sociables civiquement, et surtout plus responsables, est un des atouts pour une existence paisible, donc de bien-être.

Septembre 2009